



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

**Votre Séjour comprend : Jour d'arrivée :**

Le dimanche est consacré à l'accueil administratif à partir de 9h. Découverte du site de pratique et des environs l'après-midi. Réunion d'accueil vers 18h. Première séance d'activité avec votre moniteur le lundi.

**Jour de départ :** Fin du stage le samedi à 14H.

**Pratique du surf et activités diverses:**

Surf le matin ou l'après-midi en fonction des marées et des conditions météo. Un encadrement à plein temps pour une vie de groupe intense sur les thèmes du surf, de l'environnement et de la nature.

## Formules surf :

### [Num1 / Formule confort](#)

Le prix du séjour RideBoard comprend : • 7 jours / 6 Nuits • 2h de surf quotidiennes / 5 jours • Pension complète • Encadrement assuré à plein temps par des animateurs et/ou des moniteurs tous diplômés.

### [Num2 / Formule intensive](#)

Le prix du séjour RideBoard comprend : • 7 jours / 6 Nuits • 4h de surf quotidiennes / 4 jours et une journée de 2 heures de surf pour profiter d'une matinée de repos • Pension complète • Encadrement assuré à plein temps par des animateurs et/ou des moniteurs tous diplômés.

## Niveau physique :

Faible intensité, convient à toute personne sachant nager 50M sans aide et ne présentant aucune contre indication à pratique du surf. C'est l'occasion de vous réconcilier avec le sport.

## Niveau technique : Tous niveaux

Organisation de l'activité en groupes de niveaux

# Formalités administratives

## Documents à fournir avant le séjour

Vous trouverez ci-dessous la liste des documents que vous devez envoyer impérativement au minimum 2 semaines avant le début du séjour (sauf inscription de dernière minute auquel cas l'enfant remettra lui-même ces documents à l'arrivée) à l'adresse suivante :

RideBoard Surf Camp  
9 avenue du Courant  
40200 Mimizan-Plage

Attention, en l'absence de ces documents, votre enfant ne pourra pas être accueilli sur le centre :

- La fiche de liaison sanitaire et administrative signée.
- Une attestation d'aisance aquatique de 50m
- L'autorisation de prise en charge d'un mineur à l'issue du séjour.
- L'autorisation de voyage non accompagné.
- Le certificat médical rempli et signé par votre médecin.
- L'autorisation de soins médicaux.
- Une photocopie de la carte d'assuré social des parents ainsi qu'une copie de l'attestation jointe à la carte Vitale ou la carte européenne de sécurité sociale fournie par votre agence ainsi que le nom de votre mutuelle.
- Dans le cas où vous bénéficiez de la Couverture Maladie Universelle (CMU), veuillez joindre une copie du document l'attestant.
- Une photocopie des pages vaccinations du carnet de santé ou document étranger équivalent.
- Un chèque de caution de 100 Euros à l'ordre de RideBoard qui sera rendu en fin

de séjour sauf dégradation volontaire du matériel et/ou des locaux.

## Formalités santé

Régimes alimentaires : Si votre enfant suit un régime alimentaire (végétarien, sans porc...) nous vous demandons d'en informer le directeur du séjour par courrier ou courriel. Allergies alimentaires : Si votre enfant est allergique à un ou plusieurs des aliments suivants susceptibles de composer nos préparations, nous vous demandons d'en informer le directeur du séjour par courrier ou courriel.

- Céréales contenant du gluten (blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées) et produits à base de céréales.
- Crustacés et produits à base de crustacés.
- Œufs et produits à base d'œufs.
- Poissons et produits à base de poisson.
- Arachides et produits à base d'arachides.
- Soja et produits à base de soja.
- Lait et produits à base de lait.
- Fruits à coque (amandes, pistaches, noisettes, noix, noix de cajou, de pécan, du Brésil, de Macadamia, de Queensland, et produits à base de ces fruits).
- Céleri et produits à base de céleri.
- Moutarde et produits à base de moutarde.
- Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.

## Informations pratiques

Gare SNCF : **Labouheyre** (à 33 km). Aéroport : **Biarritz** ou **Bordeaux** (à 100 km).

---

RideBoard met à votre disposition une navette effectuant le trajet de la Gare de Labouheyre à notre Surf Camp (et inversement lors de votre départ.) pour un coût de 20 euros. La réservation se fait en même temps que l'achat de votre séjour, il vous suffit une fois votre stage réservé, de cliquer sur « continuer les achats » et de revenir vers le « magasin », cliquez alors sur l'onglet transport et ajoutez-le à votre panier. Finaliser votre commande en cliquant sur « Commander ».

Attention : Nous vous demandons de nous communiquer votre jour et heure d'arrivée en gare de Labouheyre, au minimum deux semaines à l'avance afin que nous puissions mettre en place nos navettes.

## Informations encadrement

Tous les moniteurs sont possesseurs du Brevet d'état d'Educateur Sportif Surf, du brevet professionnel BP J.E.P.S. option surf ou possesseur de la certification des exigences préalables à la mise en situation pédagogique. Encadrement de la vie collective assuré par nos animateurs B.A.F.A. ou stagiaire B.A.F.A en cour de formation.

## Liste recommandée

- 1 gourde ou une bouteille plastique,
- 2 pulls chauds,
- 1 K-way,
- 1 survêtement,
- shorts ou bermudas,
- sweat-shirts,
- tee-shirts,
- 2 paires de chaussettes chaudes,
- 1 pyjama ou chemise de nuit,
- 1 casquette ou 1 bob,
- 1 paire de tennis,
- des lunettes de soleil filtrant les UV,
- 1 crème solaire,
- 2 serviettes de bains,
- 1 trousse de toilette complète,
- 1 serviette de toilette,
- 1 gant de toilette,
- 1 maillot de bain,
- 1 serviette de plage,

· 1 petit sac à dos.

**Les draps ne sont pas fournis par le centre.**

Argent de poche : 50 Euros environ

---

# CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

## 1- INSCRIPTION

Les conditions générales d'inscription de RideBoard , accepte pour tout premier paiement et quel qu'en soit le mode (chèque, carte bancaire ou espèces). Toute communication de renseignements bancaires et toute acceptation de document émanant de RideBoard implique aussi la connaissance et l'acceptation des conditions générales d'inscription de vente et d'assurances.

Pour des inscriptions intervenant à moins de 31 jours avant la date du départ, la totalité du prix du programme est due à RideBoard. Pour les inscriptions à plus de 31 jours avant la date du départ, un acompte de 30% du prix du programme est impérativement demandé. Aucune inscription ne sera enregistrée par RideBoard sans le paiement de l'acompte correspondant. RideBoard se réserve le droit de refuser la présence du stagiaire sur le programme choisi si la totalité du prix du programme n'est pas payée avant la date du départ.

## 2 - CONDITIONS PARTICULIÈRES –

### Dossiers et certificats médicaux

La pratique du surf nécessite pour des raisons de sécurité de demander pour chaque enfant mineur les documents suivants : Un certificat médical d'aptitude à la vie collective et de non-contre-indication à la pratique sportive et de non-contagion ;

D'un dossier médical complet et précis, rappelant les dates de vaccinations et les contre-indications médicamenteuses, dans l'hypothèse d'une maladie ou d'un accident nécessitant une intervention médicale ou chirurgicale ; d'une autorisation parentale de pratique des soins médicaux ou chirurgicaux et enfin une attestation d'aisance aquatique de 50m. Les enfants mineurs devront obligatoirement être munis de ces documents pour pouvoir participer au stage. RideBoard se réserve le droit de ne pas accepter d'enfants mineurs sur le centre en cas d'absence de ces documents. Vous trouverez des formulaires pour ces trois documents (certificat médical, autorisation

parentale et dossier médical) dans la documentation remise au moment de l'inscription ou au niveau de l'onglet inscription sur notre site. L'ensemble de ces documents est à adresser impérativement au centre d'accueil au minimum 2 semaine avant le début du stage, ainsi que : d'un état du dossier RideBoard attestant le paiement du stage, d'une photo d'identité.

## **B - Avance des frais médicaux et frais de recherche et de secours**

Les frais médicaux engagés en cas de maladie ou accident et les frais d'ambulance sont parfois avancés par RideBoard. En inscrivant un enfant mineur à RideBoard, les parents ou tuteurs acceptent par avance de rembourser l'intégralité de ces sommes avancées. Merci de bien vouloir prendre connaissance des conditions d'assurance figurant ci-après dans le chapitre Conditions Générales d'Assurances.

## **3 – MODIFICATION**

### **A - De votre fait - Avant le départ**

Vous pouvez demander une modification relative au stage au plus tard trente et un (31) jours avant la date de départ, par lettre recommandée adressée à :

**RideBoard - Relation Client Annulation / Modification 11, rue Victor Hugo 33200 Bordeaux**

### **B - RideBoard - avant le départ**

RideBoard peut être contrainte de devoir modifier un élément essentiel du programme en raison de circonstances qui ne lui seraient pas imputables, des motifs inspirés par l'intérêt général, ou la sécurité des participants. RideBoard informera les participants de ces modifications, lesquelles pourront comporter une proposition d'éléments de substitution. Si vous n'acceptez pas les éléments de substitution proposés, vous restez libre de demander l'annulation de votre inscription avec le remboursement des sommes déjà versées.

### **C - Modifications après le départ**

Durant le stage, le programme peut subir des modifications ou des aménagements, en fonction des impératifs de sécurité ou des conditions climatiques du moment. Dans ce cas, seuls les responsables de l'encadrement RideBoard sont habilités à prendre la ou les décisions nécessaires.



## 4 – ANNULATION

### A - De votre fait

Toute notification d'annulation doit être faite par lettre recommandée auprès de :

RideBoard - Relation Client Annulation / Modification 11, rue Victor Hugo 33200 Bordeaux

Le cachet de la poste faisant foi. Dans tous les cas, RideBoard retiendra des frais de pénalités calculés sur le prix total du stage et variant en fonction de la date d'annulation, selon les conditions ci-après. En cas d'annulation d'un stage réglé en chèques vacances (ANCV), aucun remboursement ne pourra être effectué, le montant perçu sera proposé sous la forme d'un avoir sur un prochain stage.

### Pour les stages

Période avant le début de stage.

Pénalités calculées sur le prix net du dossier hors assurance.

+ de 30 j. entre 30 et 21 j entre 20 et 15 j entre 14 et 8 j. entre 7 j. et le jour de départ, ou en cas d'absence au départ sans annulation préalable 10 % ; 25 % ; 50 % ; 75 % ; 100 % Si vous avez souscrit un pack assurance son montant ne pourra pas vous être remboursé.

### B - Du fait de RideBoard

RideBoard peut être exceptionnellement contrainte d'annuler votre programme si :

- le nombre minimum de participants n'est pas atteint et dans ce cas, RideBoard vous en informera au plus tard une semaine avant le départ ;

- les conditions de sécurité l'exigent ; - en cas d'événements normalement

imprévisibles. RideBoard vous proposera dans la mesure du possible un programme équivalent à un coût comparable que vous serez libre d'accepter. Vous serez informé de l'annulation et de la proposition d'un nouveau programme par RideBoard dans les meilleurs délais. En cas de refus de ce nouveau programme, RideBoard remboursera les sommes déjà versées. En dehors de ce remboursement, cette annulation n'ouvre droit à aucune indemnisation à quelque titre que ce soit.

## 5 – PRIX

Le prix de notre programme comprend les activités sportives, le matériel sportif, l'encadrement, l'hébergement, la restauration et les animations ainsi qu'une assurance en responsabilité civile incluse. Les prix de nos programmes ont été calculés au plus juste en fonction des conditions économiques connues au moment de l'impression de notre documentation. Ils sont applicables dès parution et jusqu'au jour de parution de l'édition suivante. Ils n'ont pas de valeur contractuelle et vous sont confirmés lors de votre inscription. Ils sont susceptibles de modifications éventuelles qui s'appliquent à toutes les personnes déjà inscrites ou désirant s'inscrire. Les promotions et réductions ne sont ni cumulatives, ni rétroactives.

## ATTENTION

une arrivée tardive ou un départ prématuré ne pourront donner lieu à un quelconque remboursement ou avoir de la part de RideBoard.

## 7 – DOCUMENTS

(Passeport, Visas, Vaccination, etc.)

Pour le séjour et à titre d'information, une liste des documents nécessaires est communiquée, voir le paragraphe « formalités administratives » ci-dessus.

## 8 - RÈGLEMENT INTERNE DE RIDEBOARD

Un stage Rideboard fait l'objet d'un accord entre trois parties : les parents responsables de l'enfant mineur (ou les tuteurs légaux de l'enfant), l'enfant mineur qui suit le stage et Rideboard. Conformément aux dispositions du Code de la santé publique, la vente, la détention et la consommation de substances ou plantes vénéneuses classées comme stupéfiant est interdite. Concernant la consommation d'alcool, RideBoard applique la réglementation en vigueur. L'introduction d'alcool sur le centre est formellement interdite. RideBoard veille au respect de la santé publique des mineurs accueillis par une prévention des risques, une médiation systématique et un entretien avec le responsable légal en cas de comportement déviant (drogue, alcool, tabac, violence, vol). Ce

positionnement éducatif peut amener le directeur du séjour à prononcer un renvoi, ceci afin de préserver la sérénité et la sécurité des enfants et adolescents. Le régime des sorties est contrôlé et les enfants mineurs s'engagent à respecter les horaires et les règles convenus avec les équipes d'encadrement. Le non-respect pendant le séjour du règlement interne de RideBoard pourra entraîner le renvoi de votre enfant, sur décision de l'équipe de direction du Centre. Par conséquent, vous vous engagez à être en mesure d'accueillir votre enfant suite à ce renvoi. Dans ce cas, aucun remboursement ou avoir ne sera accordé, et les frais de retour et d'accompagnement seront en outre facturés à la famille ou à la collectivité locale. Rideboard conservera l'intégralité des sommes déjà versées, le solde devant être réglé dans les meilleurs délais. En inscrivant un enfant mineur à Rideboard, les parents, tuteurs ou représentants légaux ou responsables acceptent la mise en œuvre éventuelle de leur responsabilité civile et s'engagent à en informer l'intéressé. Rideboard décline toute responsabilité liée aux actes de vandalisme, destruction volontaire ou vol commis par un enfant mineur pendant la durée de son stage à Rideboard. D'une manière générale, Rideboard déconseille vivement d'apporter des objets de valeur sur le centre ou de les laisser dans les chambres. RideBoard se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou dommage d'objets qui ne lui auraient pas été confiés. Il est donc recommandé de confier ces objets à l'encadrement qui les restituera lors du départ.

## 9 – DURÉE

D'une manière générale, les programmes se déroulent du matin du premier jour à l'après-midi du dernier jour. Le jour d'arrivée est consacré à votre accueil et à l'organisation du séjour.

Pour les séjours de plusieurs semaines l'encadrement, l'hébergement et la restauration sont assurés sur toute la durée du séjour. Pour les réserver, il vous suffit de cumuler le nombre de semaines que vous désirez.

## 10 - RÈGLES DE FONCTIONNEMENT ET DE PRUDENCE

Une extrême prudence est recommandée au cours du programme afin d'éviter tout incident risquant de perturber le déroulement normal du programme non seulement pour vous-même, mais aussi pour l'ensemble du groupe. Chaque participant doit se conformer aux règles propres à la vie sur un centre. RideBoard se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité ou le bien-être des autres participants. Aucune indemnité ne sera due à ce titre. Une caution de 100 € garantissant le bon usage des locaux et du matériel sportif mis à votre disposition pourra vous être demandée à votre

arrivée sur le centre. Cette caution ne prend pas en charge les éventuels frais de réparation ou de remplacement du matériel. Le montant de cette caution peut varier suivant le programme choisi et/ou le matériel sportif.

## 11 - NIVEAUX TECHNIQUES ET PRATIQUES

Les programmes sont classés selon des critères d'intensité. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence habituelles et propres à la pratique d'activités physiques. Nous vous invitons vivement à consulter les tableaux de niveaux techniques et pratiques de chaque activité et à prendre connaissance des documents éventuellement obligatoires pour certaines activités (certificat médical, brevet, licence, assurance etc.).

## 12 – MATÉRIEL

Vous devez donc vérifier dans les informations pratiques reçues lors de votre inscription quel type de matériel individuel emporter (chaussures, sac à dos, etc.). Important : tout matériel sportif vous appartenant reste sous votre responsabilité en cas de vol ou de dommages à l'extérieur ou bien sur le centre RideBoard, la responsabilité de RideBoard ne pouvant être recherchée à ce titre. De plus, la responsabilité de RideBoard ne peut être recherchée en cas de vol ou de détérioration de vos effets personnels survenant à l'occasion de sortie se déroulant en plein air.

## 13 - PARTENAIRES TECHNIQUES

Pour certains programmes, RideBoard peut faire appel à des partenaires techniques locaux. Ceux-ci sont soigneusement sélectionnés pour leur bonne connaissance de l'environnement de pratique. Ils travaillent dans le respect de la réglementation et conviennent à nos valeurs ; garantissant la sécurité et la qualité.

## 14 – ASSURANCES

RideBoard a souscrit une assurance en Responsabilité Civile pour le compte de ses stagiaires auprès de la Compagnie Monceau Assurances. Les garanties au titre des Accidents Corporels n'étant pas incluses dans le coût du séjour, et en application de son devoir d'information,

RideBoard vous encourage vivement à examiner votre couverture personnelle

notamment en cas de décès, d'invalidité et d'assistance et à la compléter individuellement par la souscription d'un contrat auprès de votre propre assureur

## 15 – RÉCLAMATION

Toutes les réclamations doivent être adressées, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans le délai impératif de quinze jours après la date de retour, accompagnées des justificatifs, à l'adresse suivante :

RideBoard - Relation Client 11, rue Victor Hugo 33200 Bordeaux

Passé ce délai, aucun courrier ne pourra être pris en considération.

## 16 – INFORMATIQUE

En application de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, les informations qui vous sont demandées sont nécessaires pour que votre inscription puisse être traitée par nos services. Vos réponses sont obligatoires, le défaut de réponse rendant impossible votre inscription par nos services. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.

Pour l'exercer, envoyez votre demande par courrier à l'adresse ci-dessus. Sauf avis contraire de votre part, RideBoard se réserve la possibilité d'utiliser les informations pour vous faire parvenir diverses documentations (courrier, mail ou SMS). Toute infraction aux dispositions de la présente loi est prévue et réprimée par les articles 226-16 à 226-24 du Code pénal.

---